75 ORGANISATION SUISSE D'AIDE AUX REFUGIES





Chère lectrice, cher lecteur.

«Ce n'est pas l'Italie que l'Europe a laissé tomber, mais les réfugié-e-s et les migrant-e-s d'Afrique du Nord», déclare Christopher Hein, Directeur

du Conseil italien pour les réfugiés CIR (dans l'interview en page 5). Au lieu de proposer des programmes de réinstallation ou des quotas pour les entrées légales, les Etats européens auraient pour seule devise: «Fermez les portes!»

Les premiers à le ressentir ont été les milliers de réfugié-e-s qui se retrouvent à errer dans les rues d'Italie (voir cicontre). Ces gens qui espéraient pouvoir vivre dignement patientent dans les files d'attentes pour obtenir un paquet de nourriture. Ils ont encore eu de la chance dans leur malheur. Durant le premier semestre 2011, près de 1500 personnes ont péri noyées en pleine mer en tentant de gagner les côtes italiennes.

Alors qu'une tragédie humaine se joue à la frontière Sud de l'Europe, la Suisse en est encore à redouter un hypothétique afflux de réfugié-e-s. A ce jour, le grand assaut n'a pourtant pas eu lieu: très rares sont les gens qui ont réussi à se frayer un chemin jusqu'en Suisse, ce pays qui préfère invoquer les rapatriements prévus par les accords de Dublin plutôt que de se montrer solidaire en mettant à disposition des places d'accueil.

Je vous souhaite une passionnante lecture!

Responsable de la communication et porte-parole

Photo de couverture: Une vie sans perspectives: des milliers de réfugié-e-s attendent depuis des mois dans le camp de Choucha à la frontière tuniso-libyenne.

Des rencontres bouleversantes

Le système d'asile italien se caractérise par des manquements éclatants dans le domaine de l'hébergement. Les conditions de vie des réfugié-e-s et des requérant-e-s d'asile sont extrêmement précaires, même pour les nombreuses familles, les femmes seules et les malades psychiques. Des cas isolés? Hélas non, comme le montre un voyage d'analyse de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Muriel Trummer

Nous avons rendez-vous le soir devant une gare romaine délabrée, très à l'écart du centre touristique. Sant'Egidio, une célèbre organisation ecclésiastique, et MEDU, une association de médecins bénévoles, vont nous donner un aperçu de leur travail quotidien dans les rues de Rome.

Devant la gare, beaucoup d'hommes et de femmes attendent déjà l'arrivée des organisations d'entraide. De longues files d'attente se forment pour obtenir un paquet de nourriture composé d'un sandwich, de fruits et d'une boisson. La pluie qui commence à tomber cadre bien avec cette ambiance morose: un vieil homme originaire d'Afghanistan s'éloigne en boitant. Un médecin nous explique qu'il s'agit d'un réfugié reconnu sans abri depuis des années. Tandis que quelques

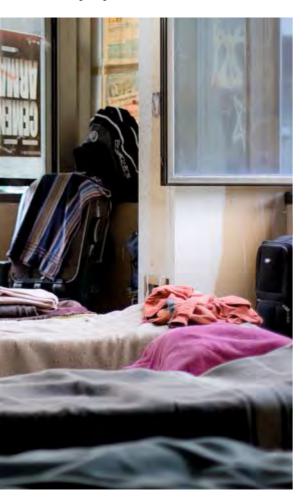


Dans les lieux squattés - ici une maison à Rome - les conditions de vie sont souvent pitoyables.

hommes installent des cartons devant l'entrée et s'y étendent pour la nuit en espérant ne pas être dévalisés, ni chassés par la police, nous écoutons des témoignages bouleversants.

Le lendemain, nous accompagnons Donatella D'Angelo dans une maison squattée d'un quartier extérieur. Chaque semaine, cette doctoresse engagée de l'association Cittadini del Mondo y dispense de nombreuses consultations dans un petit bureau provisoirement aménagé. La plupart des patient-e-s sont des réfugié-e-s reconnu-e-s originaires d'Erythrée et de Somalie. Après d'âpres négociations, les occupant-e-s des lieux nous autorisent à visiter l'immense bâtiment. Un bref coup d'œil suffit à mesurer le désastre: des centaines de personnes vivent entassées dans des pièces aux fenêtres cassées, sans chauffage et pratiquement sans installations sanitaires; l'eau et l'électricité sont régulièrement coupées, car le loyer n'est pas payé.

Parmi tous ces hommes, les femmes et les enfants ne passent pas inaperçu-e-s; il y a même quelques nourrissons. Les abus sexuels



sont monnaie courante, nous explique une étudiante en médecine qui s'engage ici à titre bénévole. Les places pour dormir à l'abri sont très convoitées. Les femmes sont parfois obligées de subir des violences d'ordre sexuel, si elles veulent en obtenir une. Mais elles préfèrent cela à la rue où elles sont encore bien plus exposées. Toutes les organisations d'entraide, mais aussi des représentant-e-s des autorités, attestent qu'il ne s'agit pas de cas isolés.

De très graves problèmes

Aucune solution d'hébergement n'est offerte aux requérant-e-s d'asile jusqu'à l'enregistrement formel de leur demande. Dans les villes d'une certaine importance, le délai d'attente peut aller jusqu'à deux mois. Durant ce laps de temps, les personnes concernées vivent à la rue, même les familles avec enfants et autres personnes vulnérables.

L'Italie a des capacités d'accueil totalement insuffisantes par rapport au nombre de requérant-e-s d'asile et de réfugié-e-s. Quelque 5000 places pour l'ensemble du pays complétées, selon les régions, par un certain nombre d'abris communaux pour des dizaines de milliers de personnes. Beaucoup de requérant-e-s d'asile n'ont donc pas d'accès aux logements. Or, sans une solution d'hébergement, il est très difficile de couvrir des besoins aussi essentiels que la nourriture ou l'hygiène personnelle. Même les mesures d'intégration comme par exemple un cours de langue sont indissociablement liées à un logement. Contrairement au système suisse, les cours de langue ne sont d'ailleurs proposés que pendant la procédure d'asile.

Les personnes qui réussissent néanmoins à décrocher une place sont chassées au plus tard au bout de six mois. A l'expiration de ce délai, les requérant-e-s d'asile ont le droit de travailler: le système italien part du principe qu'il leur est alors possible de subvenir à leurs besoins. Il en va de même des réfugié-e-s reconnu-e-s et des personnes admises à titre subsidiaire. Avec l'obtention d'un statut, ces gens perdent leur logement. Les personnes vulnérables obtiendront peut-être un sursis. Mais elles devront elles aussi quitter leur logement au bout de douze mois.

L'OSAR prône la retenue

Ces deux dernières années, la Suisse a transféré en Italie près de la moitié de ses cas «Dublin». Beaucoup de requérant-e-s d'asile signalent toutefois devoir vivre làbas dans des conditions intenables. C'est ce qui a incité l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR à effectuer un voyage d'analyse.

Sur la base des résultats de ce voyage, l'OSAR appelle les autorités suisses à la retenue, en particulier pour les requérant-e-s d'asile vulnérables, les familles avec enfants et les femmes seules. Il faut renoncer à transférer les requérant-e-s d'asile dont on voit d'emblée le besoin de protection, les réfugié-e-s reconnus ou les gens au bénéfice d'un statut de protection subsidiaire.

Compléments d'information sur: www.osar.ch

Aucunes perspectives

Une fois à la rue, les requérant-e-s d'asile et les réfugié-e-s se retrouvent entièrement à la merci de l'offre de soutien très restreinte des institutions ecclésiastiques et autres organisations. Les personnes consacrent leurs journées à satisfaire leurs besoins fondamentaux: s'organiser une solution d'hébergement dans un service hôtelier d'urgence ou une maison squattée et patienter dans des files d'attente pour obtenir quelque chose à manger. Une vie démoralisante. Apprendre l'italien ou même trouver du travail dans des conditions pareilles est mission impossible.

Au plus tard à partir de ce moment, les personnes concernées vivent dans des conditions déplorables, sans la moindre perspective d'amélioration. Qui pense qu'un tel sort ne frappe que quelques individus isolés se voile la face devant la triste réalité. Compte tenu de la très grave pénurie de logement, il est évident que des milliers de personnes, dont certaines particulièrement vulnérables, partagent ce destin.

La vague va-t-elle déferler?

La déferlante de réfugié-e-s d'Afrique du Nord si souvent évoquée n'a toujours pas atteint la Suisse. L'Italie est plus touchée, alors que l'hébergement des réfugié-e-s présente de graves lacunes. Au lieu d'exploiter le sujet à des fins électorales, la classe politique suisse ferait bien de se montrer solidaire avec l'Afrique du Nord et de soutenir une répartition de la charge à l'intérieur de l'UE. Adrian Hauser

Les peuples nord-africains renversent les dictateurs qui les exploitent, l'Europe exulte et applaudit. Du moins au début. Car les bouleversements politiques en Tunisie, en Libye et en Egypte provoquent aussi des mouvements de fuite. Les hymnes à la gloire des progrès de la démocratie font long feu et la peur se répand en Europe: tandis que les médias mettent en garde contre un «exode massif», des débats spéciaux se tiennent sur la question de l'asile; l'agence Frontex de protection des frontières renforce ses interventions, les contrôles se durcissent dans l'espace Schengen et on ne jure plus que par les accords de Dublin qui permettent de renvoyer les requérant-e-s d'asile dans les frontières de l'Etat européen franchies en premier. Un moyen de régler rapidement le «problème» et de rappeler l'Italie à ses obligations, puisque c'est sur son territoire qu'arrivent la plupart des réfugié-e-s d'Afrique du Nord. Une Italie qui n'a de loin pas assez de places d'accueil à disposition.

«Encore de la place?»

En Suisse aussi, les gros titres faisant état d'un afflux sans précédent de réfugié-e-s n'ont pas manqué. Les médias se sont livrés à une surenchère de titres tels que «Y a-t-il encore de la place dans la barque suisse?», «Des drônes survolent le Tessin» ou «L'UDC ne veut pas de réfugiés d'Afrique du Nord». En pleine année électorale, les parlementaires de gauche comme de droite n'ont pas manqué de s'exprimer sur la question.

Mais la nouvelle statistique de l'asile calme bientôt les esprits. Hormis une légère hausse des demandes de réfugié-e-s nord-africain-e-s, en juin 2011 on est encore bien loin de la fameuse déferlante. Les médias titrent désormais: «Deux fois moins de requérants d'asile qu'en 1999», «Pas d'arrivée massive: le débat sur l'Afrique du Nord s'apaise» ou «Le Conseil fédéral ne s'attend pas à un afflux de réfugiés d'Afrique du Nord».

Solidarité!

Un «exode» a pourtant bien eu lieu, comme en témoigne Christopher Hein, Directeur du Conseil italien pour les réfugiés (CIR). Mais principalement de la Libye vers les pays alentour. Au cours du premier semestre, près de 50 000 réfugié-e-s ont pris le chemin de l'Europe et surtout de l'Italie dont les capacités d'hébergement sont totalement insuffisantes depuis des années. Dans le même temps, plus d'un million de personnes ont fui en Tunisie et en Egypte. C'est-à-dire dans des Etats qui sont eux-mêmes en plein bouleversement.

Tout cela montre que la charge est mal répartie. La classe politique suisse ferait bien de se montrer solidaire avec l'Afrique du Nord et de mettre à disposition des places d'accueil pour les réfugié-e-s, comme l'UNHCR le propose depuis des mois. Et d'appliquer les accords de Dublin avec générosité: à la mi-juillet, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR appelle les autorités suisses à faire preuve de retenue dans les transferts en Italie.



Des réfugié-e-s de Libye attendent une autorisation d'entrée à un poste de douane égyptien.

Interview En bref



Christopher Hein (63 ans)
Directeur du Conseil italien pour les réfugiés (CIR)

«Créer un moyen d'entrer légalement en Europe»

L'exode de Nord-Africain-e-s redouté par de nombreux gouvernements européens n'a dans une large mesure pas eu lieu pour l'instant. Les scénarios catastrophes sontils totalement sans fondement?

Ils sont en tout cas très exagérés. Un exode a pourtant eu lieu. Durant le premier semestre 2011, plus d'un million de Libyen-ne-s ont fui vers les pays voisins, surtout la Tunisie et l'Egypte. Dans le même temps, moins de 50 000 personnes sont arrivées en Europe, pour la plupart en Italie. Le premier nombre concerne des pays en développement qui restent eux-mêmes des pays d'émigration, le second touche la septième plus grande Nation industrialisée du monde.

En Italie, les requérant-e-s d'asile et les réfugié-e-s vivent dans des conditions très précaires. Il n'y a par exemple pas assez de places d'hébergement. Comment la situation a-t-elle évolué depuis les récents événements dans les pays nord-africains?

Pour la première fois, les gouvernements régionaux sont impliqués dans l'hébergement, ce qui est juste, mais ne fonctionne pas partout. Ce ne sont pas tant les requérant-e-s d'asile qui se retrouvent à la rue, mais, paradoxalement, les réfugié-e-s. Le manque de promotion de l'intégration pose surtout problème, de même que les services d'assistance dans les foyers d'hébergement, à savoir la consultation juridique et sociale, les cours de langue et le soutien psychologique.

Depuis le début de l'année, quelque 1500 personnes sont mortes noyées en tentant de traverser la Méditerranée.

Que faut-il encore pour que l'Europe prenne conscience de sa responsabilité?

C'est malheureusement une question rhétorique. Même l'appel de l'UNHCR pour réinstaller des réfugié-e-s n'a pour l'instant suscité aucune véritable réponse. Et aucune vague de solidarité comparable, même de loin, à celle qui a eu lieu voici douze ans pendant la crise du Kosovo n'a malheureusement pris naissance dans l'opinion publique. Tant qu'on ne crée pas des moyens d'entrer légalement en Europe, la tragédie qui se joue en Méditerranée se poursuivra.

Les Etats membres de l'UE ont unanimement rejeté en avril le souhait de l'Italie de répartir sur toute l'Europe les réfugié-e-s échoué-e-s à Lampedusa. L'Italie est-elle abandonnée par l'UE?

L'idée d'une répartition en Europe était d'emblée vouée à l'échec et n'a fait que nuire à l'image de l'Italie. Ce n'est pas l'Italie que l'UE a laissé tomber, mais les réfugié-e-s et les migrant-e-s d'Afrique du Nord. Au lieu d'évacuer une partie des réfugié-e-s de Libye et de Tunisie, de mettre en place un généreux programme de réinstallation et de proposer des quotas pour l'entrée légale de travailleurs et travailleuses immigré-e-s d'Afrique du Nord, l'Europe, et en particulier la France, s'est engagée dans des querelles à propos de réglementations de Schengen. Les gouvernements ont pour seule devise: «Fermez les portes!», quitte à jeter par-dessus bord 25 ans d'efforts pour la libre circulation des personnes au sein de l'Europe.

Interview: Michael Fankhauser

Raccourcir la procédure d'asile

La Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga prévoit une réforme en profondeur du système d'asile: la majeure partie des requérant-e-s d'asile doivent désormais être hébergé-e-s dans des centres d'enregistrement et de procédure de la Confédération, afin d'assurer un déroulement plus rapide de la procédure d'asile. L'ambition est de traiter 80% des demandes d'asile en l'espace de 120 jours. Seuls les requérant-e-s d'asile dont la demande n'est pas réglée à l'écoulement de ce délai doivent être attribué-e-s aux cantons. D'après la Ministre socialiste de la Justice, l'objectif peut être atteint pour autant que toute la procédure se déroule dans les centres de la Confédération, de la consultation juridique à l'aide au retour. Le 9 mai 2011, la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats s'est ralliée à l'unanimité aux plans de Simonetta Sommaruga. L'OSAR salue la disponibilité des autorités de soumettre la procédure d'asile à un examen en profondeur. Mais les ébauches de solution proposées ne la convainquent que partiellement. Du point de vue de l'OSAR, la réforme doit être guidée par la volonté de permettre une procédure loyale et équitable aux personnes persécutées. mif

La FEPS surveille les renvois

Depuis août, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) surveille les renvois forcés de requérant-e-s d'asile débouté-e-s, avec le soutien de l'OSAR. L'Office fédéral des migrations (ODM) a annoncé le 15 juin 2011 que la FEPS serait associée au test pilote de six mois. Des observateurs et observatrices neutres doivent participer à 10 ou 15 vols d'expulsion. Pour cette mission, la FEPS a fait appel à des personnalités de renom. La phase pilote a pour but d'examiner et de définir les modalités de l'application pratique des décisions de renvoi. L'OSAR s'engage depuis des années pour que des observateurs et observatrices indépendant-e-s accompagnent les renvois forcés et vérifient le respect des droits de l'homme. Un tel contrôle permet de créer la transparence dans un domaine qui n'est pas accessible à tout le monde. La présence d'une personne extérieure à la procédure peut avoir un effet de désescalade. Par l'application de la directive «retour» de l'UE, la Suisse est désormais explicitement tenue de mettre en place un système efficace pour la surveillance des renvois. mif

Campement du désespoir

Depuis que la Révolution a éclaté en Libye, des milliers de personnes cherchent refuge en Tunisie. Les personnes qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine sont hébergées dans des camps de réfugié-e-s. Beaucoup prennent le risque de fuir par la Méditerranée. Alexandra Geiser, experte-pays de l'OSAR

Près d'un demi-million de Libyen-ne-s ont passé la frontière tunisienne avant la fin mai 2011 et se sont retrouvé-e-s dans un pays qui se trouve lui-même en plein bouleversement. En juillet, des centaines de personnes continuent à arriver chaque jour par voie de mer. La très grande majorité des réfugié-e-s sont des Libyen-ne-s maintenant logé-e-s dans des hôtels, dans des bâtiments publics ou chez des familles tunisiennes. Alors que nombre d'Etats se sont dépêchés d'évacuer leurs ressortissant-e-s qui travaillaient en Libye, l'Organisation internationale pour

les migrations (OIM) a pour sa part ramené plus de 100000 personnes principalement au Bangladesh, en Egypte, au Ghana, au Soudan.

Supporter l'incertitude

Mais les réfugié-e-s d'Erythrée, de Somalie, d'Irak ou de Côte d'Ivoire ne sauraient être rapatrié-e-s, subissant des menaces dans leurs pays respectifs et ne pouvant pas compter sur la moindre protection. Aussi les personnes restent-elles dans des camps de réfugié-e-s tunisiens près de la frontière. L'UNHCR tente depuis plusieurs mois de leur trouver des places d'accueil en Europe, aux Etats-Unis ou même en Australie. Les réponses de l'Europe arrivent au comptegoutte; l'envie d'aider se cantonne dans des limites très étroites.

Les personnes concernées doivent prendre leur mal en patience dans des campements à l'infrastructure très sommaire dressés dans le désert. Elles ne savent pas quand, ni même si elles obtiendront un jour l'autorisation de vivre dignement à un endroit sûr. Ces longs mois d'attente et de grande incertitude sont difficiles à supporter dans le dur quotidien des camps. En mai, lors d'un affrontement avec la population locale, beaucoup de réfugié-e-s ont en outre perdu leurs biens quand le plus grand campement a été pillé et largement incendié.

Une option très dangereuse

C'est pourquoi un grand nombre de ces personnes retournent découragées en Libye d'où elles tentent de gagner Malte ou l'Italie sur un rafiot pourri et peu adapté à la navigation en haute mer, bien conscient-e-s que la traversée de la Méditerranée peut leur être fatale. Une seule chose est sûre: elles ne veulent plus de l'incertitude et du désespoir qui règnent dans les camps de réfugié-e-s.

Au cours du premier semestre 2011, près de 1500 personnes ont payé de leur vie la dangereuse fuite en Europe. Les drames bouleversants qui se jouent en haute mer ne parviennent que très rarement aux oreilles du public. Ce printemps par exemple, un bateau de pêcheurs bondé a dérivé pendant deux bonnes semaines en Méditerranée. A bord, 63 réfugié-e-s, dont plusieurs femmes et enfants, mouraient de soif jusqu'à ce que le bateau finisse par s'écraser sur la côte libyenne, jetant sur le rivage les rares survivant-e-s. Un hélicoptère de l'armée leur aurait pourtant jeté des bouteilles d'eau et des biscuits, un plus grand bateau les aurait dépassés. Sans que personne ne vienne à leur secours.

Des procédures plus rapides dans les camps de réfugié-e-s tunisiens et davantage de places d'accueil en Europe dissuaderaient beaucoup de monde d'entamer cette traversée extrêmement périlleuse.



Les enfants souffrent tout particulièrement des conditions de vie difficiles dans les camps de réfugié-e-s.



Sasikumar Tharmalingam soigne aujourd'hui les âmes.

«Je suis un prêtre hindou <réformé> >>

A l'âge de 14 ans, Sasikumar Tharmalingam quitte son Sri Lanka natal et se débrouille tout seul pour arriver jusqu'en Suisse. Après avoir travaillé comme serveur pendant des années, il assume aujourd'hui la charge multiple de prêtre hindou, médiateur et cuisinier Ayurveda. Anja Niederhauser

Le père de Sasikumar Tharmalingam perd la vie en 1989, lorsque les troupes indiennes envahissent la péninsule de Jaffna et répriment les insurrections dans le sang. Pour permettre à son fils ainé de fuir le Sri Lanka malmené par la guerre civile, sa mère vend une parcelle de terrain. Sasikumar Tharmalingam fuit seul en Suisse par voie de terre. Au centre d'enregistrement pour mineur-e-s de Sumiswald, le jeune Tamoul consacre son temps à l'apprentissage des langues, afin d'améliorer ses chances de suivre une bonne formation. Sasikumar Tharmalingam apprend sept langues et doit malgré tout renoncer à son rêve de devenir médecin. Au lieu de cela,

il trouve une place de serveur et travaille pendant 14 ans dans un restaurant de Berne. Mais il n'est pas question pour lui de se contenter de servir des pizzas et des spaghettis toute sa vie. Durant ses vacances, il suit une formation de prêtre en Inde. En 2008, il achève une formation continue de médiateur interculturel et exerce depuis lors quatre fonctions différentes à la Maison des Religions: prêtre hindou, médiateur, cuisinier Ayurveda et concierge.

«Tous les êtres humains sont égaux»

«C'est principalement dans la religion que j'ai puisé la force de m'acclimater à une culture étrangère», déclare cet homme aujourd'hui

âgé de 36 ans, père de famille et naturalisé suisse. Il conçoit l'hindouisme comme une religion ouverte offrant une grande marge d'interprétation et se voit lui-même comme un réformateur des traditions hindouistes ou comme un prêtre hindou «réformé». Car le sacerdoce ne lui a pas été transmis en héritage comme c'est habituellement le cas au Sri Lanka. Cet homme au demeurant convaincu que «chacun devrait pouvoir devenir prêtre» a acquis les connaissances requises à travers une formation. Sasikumar Tharmalingam introduit d'ailleurs encore une autre nouveauté dans sa commune bernoise: arguant que «tous les êtres humains sont égaux devant Dieu», il estime que les femmes devraient aussi être autorisées à exercer cette fonction. Trois femmes sont déjà en train de suivre une formation de prêtresse. «Et d'autres ont manifesté de l'intérêt», se réjouit l'initiateur de ce changement.

Un homme demandé

La fonction de prêtre que Sasikumar Tharmalingam exerce toujours à titre honorifique détermine sa vie quotidienne et requiert beaucoup de discipline: elle l'amène à se lever tous les jours à cinq heures du matin pour méditer et faire des exercices de Yoga. Pendant son peu de temps libre, Sasikumar Tharmalingam est souvent appelé à jouer le «maître de cérémonies mobile», généralement pour des obsèques, parfois aussi pour des baptêmes et des mariages. C'est un homme très demandé. Dernièrement, des sollicitations lui sont même parvenues de l'étranger. Il s'est récemment rendu en Suède pour un rituel de deuil. «Oui, j'ai suffisamment à faire», sourit-il. «Mais c'est le but de ma vie que de me rendre utile et d'aider les gens à traverser des moments difficiles.»

75 Faces - 75 ans de l'OSAR

Pour les 75 ans de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, le photographe lausannois Bertrand Cottet a tiré le portrait de 75 réfugié-e-s ou de membres de leur famille. Ces portraits et notamment celui de Sasikumar Tharmalingam se trouvent sur le site de l'OSAR:

www.fluechtlingshilfe.ch/actualite/75-faces



Journée du réfugié 2011

C'est équipé-e-s de pèlerines et de bottes en caoutchouc que les collaborateurs et collaboratrices de l'OSAR et les bénévoles ont répondu aux questions des personnes intéressées lors de la Journée du réfugié. Malgré les conditions

météorologiques peu favorables de ce 18 juin 2011, beaucoup de monde est venu se renseigner sur la Journée du réfugié et les activités de l'OSAR aux stands de Bâle, Bienne, Fribourg, Lausanne et Lucerne (image ci-dessus).

Félicitations!

De nombreuses personnes ont participé cette année au concours lancé à l'occasion de la Journée du réfugié: l'OSAR a reçu près de 1800 formulaires dûment remplis par courriel, par courrier postal ou directement aux divers stands. Parmi les bonnes réponses, les gagnant-e-s suivant-e-s ont été tiré-e-s au sort: Serge Morel d'Ecublens VD remporte le premier prix sous la forme d'un bon d'achat à la Migros d'une valeur de 1000 francs suisses. Sarah Mettraux d'Onnens FR gagne un appareil photo d'une valeur de 200 francs suisses (deuxième prix).

Quant à Sonia Aktepe, Sibylle Dschemilow, Lena Kaufmann, Esther Blaser-Haller, Nicole Ducommun, Robert Vogt, Andrea Högger, Annette Moreno, This Rutishauser, Claire Feuillat, Jasmin Reinert, Sonja Christensen, Patrick Weissbrodt, Regula Reymond, Alexa Candrian, Ruth Brunner, Mario Truffer et Marie-Claire Duckert Sormani, une couverture de sauvetage leur a été envoyée (3° au 20° prix). Les gagnant-e-s ont été informé-e-s par écrit.

Sincères félicitations!

Après la vie, continuer d'agir

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR s'engage depuis 75 ans pour la protection des personnes qui cherchent refuge en Suisse. Et depuis 75 ans, elle peut compter sur l'appui de la population suisse. Les legs et les héritages jouent en cela un rôle particulier: ils sont la marque d'un grand attachement à notre organisation et rendent possible une planification à long terme de l'aide aux personnes réfugiées en Suisse.

C'est bien volontiers que nous vous envoyons gratuitement notre nouveau guide pour la rédaction d'un testament qui aborde de façon claire et succincte les principaux aspects du droit successoral. Vous y trouverez aussi une brève présentation de l'OSAR. Vous pouvez vous adresser en toute confiance à notre secrétaire général, Monsieur Beat Meiner: tél. 031 370 75 75, ou e-mail: beat.meiner@osar.ch





Impressum:
Editeur: Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR,
Weyermannsstrasse 10, Case postale 8154,
3001 Berne, Tél. 031 370 75 75
E-mail: info@osar.ch, Internet: www.osar.ch
CCP Don: 10-10000-5



Le «Planète Exil» paraît quatre fois par an.
Tirage: 1080 exemplaires
Abonnement annuel: CHF 20.Rédaction: Michael Fankhauser (mif), Adrian Hauser (ah),
Anja Niederhauser (an)
Traductions: Sabine Dormond, Montreux
Mise en page: Bernd Konrad, Berne
Impression: Rub Graf-Lehmann AG, Berne

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne doivent par forcément coïncider avec l'opinion de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR.